

# PV Assemblée ordinaire du 28.03.2019



Convoquée à la buvette du stand de tir à Fétigny pour 20h00.

Présents : 32 membres, selon liste enregistrée sous Dropbox

## 1. Ouverture de l'assemblée, présence, scrutateurs.

Jean-Claude Schafer, président, ouvre l'assemblée à 20h09 et souhaite la bienvenue à tous les membres et se félicite de leur présence. Il salue la présence de notre marraine du fanion de Ménières Sophie Delpedro et demande de signer la liste des présences.

Les personnes suivantes sont excusées : notre marraine Eliane Joye, notre parrain Tarcisius Godel, les communes de Fétigny et de Ménières, Dolfi-Alain Haenni, Claude Joye, Anthony Bise, Maëlle Vorlet, Patrick Chardonens et Cédric Künzli.

Cette assemblée a été convoquée par courrier dans les délais et conformément aux statuts de notre société. L'ordre du jour fait partie intégrante de la convocation. Personne ne fait objection ou ne demande une modification ou un point à rajouter à cet ordre du jour.

Une minute de silence est demandée pour les défunts proches de notre société.

Jean-Claude nomme Jean-Marc Granget comme scrutateur.

## 2. Lecture du PV de l'assemblée générale du 29.03.2018

Ce PV a été rédigé par votre serviteur qui le lit. Il est approuvé par applaudissements et remerciements, sans commentaire.

## 3. Rapport d'activités du Président

Jean-Claude adresse un grand merci spécial aux moniteurs et à tous les tireurs de la société pour leur discipline exemplaire dans le stand et ses alentours, conditions sine qua non pour éviter un accident qui viendrait ternir le tir en général. Il nous rappelle que l'Europe nous met des bâtons dans les roues en ce qui concerne la détention d'armes à la maison et encourage l'assistance présente à aller voter « NON » le 19 mai 2019.

o/o

Il relève que l'avenir de notre société se trouve dans la jeunesse et c'est pour cela que nous avons organisé un nouveau cours de JT sous la responsabilité de Christian Moret et d'Annibal Minutillo, qu'il remercie pour leur engagement et leur dévouement « corps et âme » pour l'instruction des JT qui seront au total de 15 jeunes cette année. Il nous informe qu'il a reçu un téléphone du responsable cantonal des JT qui a félicité la société de tir de Fétigny-Ménières pour son investissement et engagement.

Cette saison 2018 a été bien remplie par nos divers tirs intérieurs et par 22 tirs extérieurs.

Il relève le dynamisme de notre société et se plaît à reconnaître la compétence du comité.

Ensuite, Jean-Claude nous donne les principaux résultats des divers tirs de la saison en donnant les cinq premiers tireurs de chaque tir.

Il transmet ses remerciements aux tireurs qui sont spécialement actifs aux tirs externes. Il y a une bonne ambiance ! Il rappelle à cet effet que chaque tireur reçoit de la société la somme de CHF 20.00 par tir externe et qu'il demande un petit effort de la part de tous les tireurs pour effectuer 1 ou 2 tirs extérieurs durant l'année. Durant l'année 2018, 84 participations aux tirs extérieurs ont été enregistrées, ce qui représentent CHF 1'680.00. Il nous assure d'une belle ambiance soit durant les tirs soit après, à la buvette !!!

Il félicite Laurent Vorlet qui a touché sa deuxième maîtrise au tir de section en campagne.

#### 4. Lecture des comptes

##### a. Présentation des comptes

Fabrice Schafer, caissier, nous présente, à l'aide de deux feuilles qui circulent, le compte de résultat présentant les mouvements d'argent « liquide » qui laissent entrevoir un bénéfice de l'exercice de CHF 17'550.25, et l'autre feuille présentant le bilan de la société au 31.12.2018 qui nous apprend que la fortune de la société se chiffre à CHF 436'191.21, dont CHF 100'500.00 de parts d'actionnaires.

Aucune autre question n'est posée et aucune remarque n'est faite.

##### b. Rapport des vérificateurs

Parole est donnée aux vérificateurs, Annibal Minutillo et Dominique Corminboeuf qui félicitent Fabrice et nous demandent d'accepter les comptes présentés par notre caissier.

Les comptes sont acceptés par acclamation de l'assemblée.

o/o

## 5. Cotisations

Proposition du comité : En 2019, les cotisations annuelles restent à CHF 50.00 et les licences seront à CHF 20.00. Selon votation qui s'ensuit, la majorité de l'assemblée accepte cette proposition.

Il y a environ 22-23 licences pour notre société.

## 6. Démissions – Admissions

Démissions (8) : - Arrighi Albert  
- Arrighi Patrice  
- Corminboeuf Fabrice  
- Fontaine Christophe  
- Joye Alexandre  
- Joye Evelyne  
- Vorlet Nathanaël  
- Vorlet Philippe

Admissions (3) : - Colombo Brigitte  
- Cornaz Raphaël  
- Monnier Daniel

## 7. Election du comité et des vérificateurs

Démission du comité (1) : - Schafer Fabrice, caissier

Proposition du comité de nommer deux nouveaux membres au comité qui se formera dorénavant de 9 membres. Il faudra donc trouver 3 nouveaux membres pour la composition de notre nouveau comité.

Les 6 membres restants, à savoir Corminboeuf Charly, Godel Tarcisius, Moret Christian, Schafer Jean-Claude, Vorlet Laurent et Vorlet Pascal sont réélus par applaudissement.

Admissions au comité (3) : - Moret Claudia, comme nouvelle caissière,  
- Minutillo Annibal  
- Corminboeuf Dominique

se présentent. Ils sont vivement remerciés et élus par applaudissement.

o/o

Elections de deux vérificateurs et d'un suppléant (3) :

- Binggeli Alex
- Bise Bertrand
- Schafer Fabrice

Tous trois sont remerciés et nommés par applaudissement.

## 8. Rapport du moniteur des JT

Christian Moret nous informe qu'en 2018, 9 jeunes-tireurs ont participé au cours, les mêmes que l'année précédente car malgré une quarantaine de lettres envoyées aux jeunes pouvant commencer, aucun n'a été intéressé. Cette année 2019, nous avons 6 nouvelles recrues, Jonas FONTAINE, Nathan REY, Mathias SCHWEIZER, Boab MARTIN, Adrien et Loïc MAEDER.

Christian félicite tous les JT qui ont participé à la vente de salamis, ce qui leur a permis de récolter un peu plus de CHF 700.--. Il espère avoir le même succès pour cette année.

Pour 2019, il faudra prévoir assez tôt la date de la sortie car l'année passée, les JT n'ont rien fait. Du coup cette année, avec les salamis, ils vont avoir déjà une partie du financement.

Christian et Annibal espèrent que quelqu'un sera intéressé à faire le cours de moniteur JT dans les années à venir car il faudra prévoir une relève.

Christian procède ensuite à la remise des résultats et des prix pour les plus fines gâchettes des JT.

## 9. Activités et programme 2019

Il y aura les inscriptions de deux groupes à la Coupe de la Broye, deux groupes au Championnat suisse de groupes. Jean-Claude désire le maximum de monde pour le tir Inter-villages à Fétigny ainsi qu'au tir de section à Bussy selon le programme 2018 que tout tireur a reçu. Il désire fortement une bonne dizaine de tireurs pour le tir cantonal en Singine le 13 juillet 2019.

## 10. Divers

Jean-Claude donne lecture de la carte de notre marraine qui est excusée pour ce soir, carte qui est accompagnée d'un don.

Il nous informe ensuite que les cibleries sont en ordre depuis ce jour selon les prévisions et les modifications prévues pour les récupérateurs de balles.

o/o

La parole est maintenant donnée à l'assemblée :

Alex Binggeli demande des informations et quelle attitude à adopter pour les prochaines votations fédérales. Jean-Claude répète ce qu'il a déjà expliqué dans son rapport et profite de la présence de Jean-Daniel Chardonnens, député, pour lui demander son avis sur la prochaine votation du 19 mai 2019.

Jean-Daniel nous donne quelques explications et nous invite à voter « NON ».

S'ensuit une discussion générale sur cette votation.

Sophie Delpedro, notre marraine, prend la parole et remercie la société de l'invitation à notre assemblée et félicite le comité et tous ses membres pour les activités de l'année et encourage l'assemblée présente à voter « NON » aux prochaines votations et offre le verre de l'amitié à tout le monde puisque les communes ne sont pas représentées ce soir.

Il y a déjà quelques temps, la société avait décidé de confectionner des vestes aux couleurs et armoiries de la société. Annibal Minutillo nous montre deux vestes de tir à choix pour notre société. Selon votation, la veste grise a été retenue. C'est une veste bon marché, donc accessible à un grand nombre, aux alentours des CHF 30.00 – 35.00.

Jean-Claude remercie son comité ainsi que les membres qui travaillent dans l'ombre et sur qui on peut toujours compter.

Il souhaite une bonne rentrée dans nos foyers à chacune et chacun, sans oublier de nous rappeler la petite agape qui suit, et clôt l'assemblée à 2128h.

Fait à Fétigny, le 16 avril 2019.

Pour la société de Tir de Fétigny-Ménières  
Pascal Vorlet, secrétaire

